

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Meilleures utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *HILMI LAÏLA*

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohamed Mehdi ALAOUI
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des Vaisseaux
Lot Moulay Thami, N° 141 Bd. RH24 Etg 1 Appt 6,
(Rond Point George El Oufa - Casablanca)
Tél. : 05 22 01 34 34 - Gsm : 06 16 50 82 74

Date de consultation : *04/04/2022*

Nom et prénom du malade : *HILMI LAÏLA*

Lien de parenté : Lui-même Conjointe Enfant

Nature de la maladie : *AVCI*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *Dr. Mohamed Mehdi ALAOUI*
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des Vaisseaux
Lot Moulay Thami, N° 141 Bd. RH24 Etg 1 Appt 6,
(Rond Point George El Oufa - Casablanca)
Tél. : 05 22 01 34 34 - Gsm : 06 16 50 82 74

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/04/2022	Consultation			<p style="text-align: center;"><i>Dr. MOHAMED TAHAR THAMI</i> Spécialiste des Maladies du Coeur et des vaisseaux</p> <p>Dr. MOHAMED TAHAR THAMI, N° 17 Bd. HH24 Etg 1 App 5, Rond Point George El Oulfa - Casablanca Tél : 05 22 01 34 34 - GSM : 06 15 50 82 74</p> <p>Q81171926</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie TAM Dr BENANI Jaafar 302, Bd Oued Sebou, Oulfa CASABLANCA - Tél: 05 22 90 18 99</i>	04/04/2022	641,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



عيادة مهدي العلوي
Dr. MOHAMED MEHDI ALAOUI

CABINET DE CONSULTATION & EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

- تخطيط القلب بالهولتير • فحص الضغط الدموي • فحص إختبار الجهد
 • Electrocardiogramme • Echocardiographie Doppler • MAPA • Holter-ECG • Epreuve d'effort

Dr. MOHAMED MEHDI ALAOUI

SPÉIALISTE DES MALADIES DU COEUR ET DES VAISSEAU

د. محمد المهدى العلوى

إختصاصى فى أمراض القلب والشرايين

Casablanca, le : الدار البيضاء، في :

04 AVR 2022

الدار البيضاء، في :

M.M.

75,20 x 3.
 1 Altec 10
 TAM S.V
 ub.40 73.
 2 Altec 5
 TAM S.V

Pharmacie TAM
 Dr. BENANI Jaafar
 302. Bd Oued Sebou, Oulfa
 CASABLANCA - 10100
 Tél. 05 22 27.90 18.99

Lot. Moulay Thami, N° 141 Bd H124- Appt 6 -1er étage (Rond point George)

الرقم 141 ، شقة 6 الطابق الأول (مدار جورج الأول) - الدار البيضاء

☎ 05 22 01 34 34 - Urgences : 06 16 50 82 74

75,20
 75,20
 46,40
 46,40
 46,40

35,70 x3
3 / Kanal C
0
TAM S.V

KARDEGIC 160MG
SACHETS 830
P.P.V : 35DH70
LOT : 21ED12
PER : 05/2023
6 118001 088189

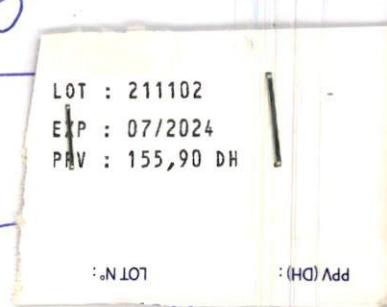
16
16
KARDEGIC 160MG
SACHETS 830
P.P.V : 35DH70
LOT : 22ED01
PER : 07/2023
6 118001 088189

KARDEGIC 160MG
SACHETS 830
P.P.V : 35DH70
LOT : 22ED02
PER : 07/2023
6 118001 088189

155,90

4 / Cestal 40

TAM
S.V



13,20

Coltacine 100

TAM
S.V

13,40

641,20

Pharmacie TAM Mohamed Mehdi ALAOUI
Dr. BEN JAAFAR Spécialiste des Maladies du Coeur
302, Bd Oued Sebou, Oulfa et des Vaisseaux
CASABLANCA - Lot Moulay Thami, BP 11124 El Aaiún
(Rond Point George) El Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 90 18 99 Tél : 09 22 91 34 34 - Gsm : 06 18 50 02 74